

# AG3PLIE

## MISE EN CONCURRENCE POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS AG3PLIE

### CAHIER DES CHARGES

#### Objet :

1. **Instruction d'un à cinq projet(s) d'opération(s) et d'avenant (s) éventuel(s) sur les Opérations portées par les bénéficiaires FSE en 2022 dans le cadre du programme REACT UE**
2. **Contrôle de Service Fait (CSF) en 2023 de 12 à 15 opérations portées par les bénéficiaires FSE et réalisées en 2022 dans le cadre du programme REACT UE**

Les Opérations sont réalisées sur un site et gérées en référence au descriptif du système de gestion et de contrôle d'AG3PLIE, la cartographie des risques et l'organigramme fonctionnel, validés par la CICC.

**Début de la prestation : 1<sup>er</sup> mai 2022**

**Fin de la prestation : 30 octobre 2023**

#### Le contexte :

Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mobilisent et renforcent l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement des publics durablement exclus du marché du travail.

Dans ce cadre, les crédits du Fonds Social Européen (FSE) contribuent à l'activité des PLIE en leur qualité d'organisme intermédiaire.

L'organisme intermédiaire structure pivot au sens du règlement européen est un organisme ou un service public ou privé qui agit sous la responsabilité d'une autorité de gestion ou de certification ou qui effectue des tâches pour le compte de ces dernières, vis-à-vis des bénéficiaires qui mettent en œuvre les opérations.

Au titre de la période de programmation 2022 et **dans le cadre du Programme spécifique du Plan de relance REACT UE**, la gestion du **programme Opérationnel National du Fonds Social Européen pour l'Emploi et l'Inclusion en Métropole 2014-2020** est déléguée en partie à des organismes intermédiaires. Pour ce qui concerne la mise en œuvre du dispositif PLIE, le mode de gestion unique retenu est la convention de subvention globale portée par un organisme intermédiaire.

Dans ce contexte et conformément à l'instruction DGEFP 2009-22 du 8 juin 2009 et au règlement européen, **les personnes morales porteuses des PLIE** des territoires des Graves, des Hauts de Garonne et du Libournais dont la liste suit :

**-Association A.DE.L.E, support du PLIE des Graves**

BT Emploi 23 – Avenue Robert Schuman – Terres Neuves - 33130 Bègles

**-Association PLIE des Hauts de Garonne**

17/19, rue François René de Chateaubriand – 33 150 CENON



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

**AG3PLIE - Association de Gestion des 3 PLIE**

S/C PLIE du Libournais  
Les Berges de l'Isle

189, avenue du Maréchal Foch  
33500 LIBOURNE

Tél : 05.57.51.56.67 - Courriel :  
contact.ag3plie@ag3plie.com

## **-Association intercommunale Plan Libournais d'Insertion par l'économique**

Les Berges de l'Isle - 189 avenue Maréchal Foch - 33500 Libourne

ont décidé de mutualiser la gestion, le suivi et le contrôle de leurs opérations cofinancées par le FSE, et pour ce faire de créer un organisme intermédiaire, structure pivot sous forme d'association régie par la loi 1901, dénommée AG3PLIE.

L'association AG3PLIE, en tant qu'organisme intermédiaire au sens du règlement européen est notamment le porteur juridique de la convention de subvention globale du FSE pour chaque PLIE adhérent pour la période 2018-2023.

AG3PLIE utilise dans le cadre du programme européen 2014/2020 et du Plan de relance REACT UE, le site « Ma démarche FSE » mis en œuvre par la DGEFP, pour la gestion des opérations FSE.

C'est dans ce contexte qu'AG3PLIE lance une consultation pour achat de prestations destinées à externaliser une partie des travaux de gestion des opérations FSE.

Il s'agit plus particulièrement des opérations portées au titre de la sous-mesure 6 du Plan de relance REACT UE.

### **Contenu des prestations :**

#### **1. Instruction d'un à cinq projet(s) d'opération et, le cas échéant, instruction d'avenant(s) sur cette ou ces Opérations portées par les bénéficiaires FSE en 2022 dans le cadre du programme REACT UE**

Rédaction des rapports d'instruction et de leurs avenants éventuels

#### **2. Contrôle de Service Fait (CSF) des opérations portées par les bénéficiaires FSE réalisées en 2022**

##### Pour les opérations 2022 :

Rédaction du rapport de Contrôle de Service Fait

2023 : 1 CSF final sur la base de bilans finaux 2022 pour 12 à 15 opérations

### **Moyens et méthode :**

Les modèles de documents, les moyens de transmission et les outils informatiques proposés par la DGEFP, notamment sur le site « Ma démarche FSE » devront être impérativement utilisés par le prestataire.

Décrire les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre notamment le nom des intervenants et leur qualification. Vous devrez produire pour chacun d'entre eux une déclaration de non conflit

Indiquer les délais de livraison des rapports à partir du dépôt des documents à contrôler sur « Ma démarche FSE » ou de la réalisation de la visite sur place.

Préciser les coûts supplémentaires, les modalités de mise en œuvre et les délais envisagés dans le cadre des demandes d'avenant sur les opérations ayant déjà fait l'objet de rapport d'instruction.

Les prestations lors de leur réalisation et de leur facturation devront être identifiées par leur numéro MDFSE.

Les paiements AG3PLIE se feront sur production de livrables validés par l'OI.

### **Périodes concernées et délais de livraison des travaux :**

1. Instruction de projets d'opération et d'avenants éventuels sur les Opérations portées par les structures supports des P.L.I.E en 2022.

Délai de 2 mois entre le dépôt du projet d'opération ou de l'avenant sur MDFSE et la livraison du rapport. Les rapports d'instruction devront être traités par ordre chronologique d'arrivée.

Le prestataire devra mettre en place un tableau de bord de suivi de livraison des rapports avec les données suivantes : numéro d'opération MDFSE, intitulé de l'opération, date de dépôt du dossier de subvention dans MDFSE, date de la demande ou des demandes de pièces complémentaires dans MDFSE, date de retour du bénéficiaire dans MDFSE, date de livraison du rapport dans MDFSE. Il devra être transmis à AG3PLIE toutes les semaines.

2. Contrôle de Service Fait (CSF) des opérations portées par les bénéficiaires FSE réalisées en 2022

Suite au dépôt du bilan final par les bénéficiaires :

- Etablir dans les 15 jours qui suivent le dépôt, la liste ALEA EXCEL de la liste des participants du PLIE échantillonnés, avec envoi aux bénéficiaires pour préparation des pièces.
- Etablir les demandes de pièces complémentaires, si nécessaires
- Livraison des rapports avant le 30/09/ 2023 pour les CSF des opérations 2022 (90 jours maximum).

Le prestataire devra mettre en place un tableau de bord de suivi de livraison des rapports avec les données suivantes : numéro d'opération MDFSE, intitulé de l'opération, date de dépôt du bilan final avec affectation du prestataire dans MDFSE, date de la demande ou des demandes de pièces complémentaires dans MDFSE, date de retour du bénéficiaire dans MDFSE, date de livraison du rapport dans MDFSE. Il devra être transmis à AG3PLIE toutes les semaines, à des fins de pilotage des délais de livraison.

### **Critères d'évaluation de l'offre :**

- 1 – Références du candidat : 60%
- 2 – Coût global de l'action : 40%

### **Date et lieu de remise des offres :**

**Le 15 avril 2022 à 16h30**

**par écrit à  
AG3PLIE**

Les Berges de l'Isle - 189, avenue du Maréchal Foch – 33 500 LIBOURNE

**ET par mail à : [contact.ag3plie@ag3plie.com](mailto:contact.ag3plie@ag3plie.com)**

**Le coût unitaire des prestations et les éventuelles remises quantitatives devront être indiqués dans le devis proposé.**

### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

- La présente fiche de consultation
- Le cahier des charges
- Les informations à fournir

### **COMPOSITION DE L'OFFRE : l'offre devra comporter**

- La présente fiche de consultation datée, signée et tamponnée
- Les informations à fournir telles que demandées dans la fiche
- Une présentation détaillée de votre organisation pour la réalisation des prestations
- Une présentation des mesures mises en œuvre au titre du RGPD et du respect des règles de confidentialité
- Votre devis d'intervention détaillé par coût unitaire de prestation
- Une attestation sur l'honneur d'avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales 2021
- Une attestation sur l'honneur précisant que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre.
- Un engagement à ce que chaque consultant qui sera affecté sur ce marché signe une attestation de non conflit d'intérêt conformément au DSGC d'AG3PLIE, à sa cartographie des risques et à son organigramme fonctionnel.

## MISE EN CONCURRENCE POUR ACHAT DE PRESTATIONS AG3PLIE

### INFORMATIONS A FOURNIR

#### **1 - COORDONNEES :**

- Nom du prestataire
- Statut juridique de la structure
- Nom du Gérant
- Nom de la personne responsable de l'action
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- Mail
- Site Internet

#### **2 - EXPERIENCE**

- Qualifications et expérience professionnelle de l'équipe d'intervention

## MISE EN CONCURRENCE POUR ACHAT DE PRESTATIONS AG3PLIE

### FICHE DE CONSULTATION

#### **OBJET :**

1. Instruction sur les Opérations portées par les bénéficiaires FSE en 2022
2. Contrôle de Service Fait (CSF) des opérations portées par les bénéficiaires FSE réalisées en 2022

#### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

- La présente fiche de consultation
- Le cahier des charges
- Les informations à fournir

#### **COMPOSITION DE L'OFFRE : l'offre devra comporter**

- La présente fiche de consultation datée, signée et tamponnée
- Les informations à fournir telles que demandées dans la fiche
- Une présentation détaillée de votre organisation pour la réalisation des prestations
- Une présentation des mesures mises en œuvre au titre du RGPD et du respect des règles de confidentialité
- Votre devis d'intervention détaillé par coût unitaire de prestation
- Une attestation sur l'honneur d'avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales 2021
- Une attestation sur l'honneur précisant que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre.
- Un engagement à ce que chaque consultant qui sera affecté sur ce marché signe une attestation de non conflit d'intérêt conformément au DSGC d'AG3PLIE, à sa cartographie des risques et à son organigramme fonctionnel.

#### **DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :**

Le 15 avril 2022 à 16h30

**par écrit à  
AG3PLIE**

Les Berges de l'Isle - 189, avenue Maréchal Foch –  
33 500 LIBOURNE

**ET par mail à : [contact.ag3plie@ag3plie.com](mailto:contact.ag3plie@ag3plie.com)**

#### **RENSEIGNEMENTS : personnes chargées du suivi :**

Caroline JOANDET : 05 56 49 62 75

Marina COSSET : 05 57 77 80 53

Christophe PAPIN : 05.57.51.56.67

Le .....

Signature    Tampon